



OFFICE NATIONAL DE L'ENFANCE

 [www.116000.lu](http://www.116000.lu)

 [info@116000.lu](mailto:info@116000.lu)



 **116 000**  
enfants disparus

OFFICE NATIONAL  
DE L'ENFANCE

**Enfants disparus, fugueurs,  
enfants en détresse**

**Appelez le  
116 000**



all Kand zielt  
OFFICE NATIONAL DE L'ENFANCE

**116 000****LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE « ENFANTS  
DISPARUS - ENFANTS EN DÉTRESSE »**

**Le** n° de téléphone 116 000 est le n° européen unique pour enfants disparus et enfants en détresse. Le fait que le numéro soit le même partout en Europe aide les enfants et les parents en détresse à obtenir également de l'aide lorsqu'ils se trouvent en dehors de leur pays d'origine si, par exemple, leur enfant disparaît pendant les vacances familiales.

Le service « 116 000 enfants disparus – enfants en détresse » a principalement pour mission d'écouter et de soutenir les familles d'enfants disparus. Il intervient auprès des familles dans le cadre de fugues, d'enlèvements parentaux au Luxembourg ou à l'étranger et de disparitions inquiétantes de mineurs. Cet accompagnement se poursuit tant que la famille en exprime le besoin.

Le 116 000 est aussi à l'écoute des jeunes en détresse psycho-sociale. Le service peut leur proposer de l'aide en cas d'une fugue ou les soutenir et leur proposer des aides pour éviter une fugue.

Au Luxembourg le service 116 000 est organisé par l'Office national de l'enfance en collaboration avec la Police Grand-Ducale.

Le 116 000 est joignable 24h/24, 7j/7. Les appels sont gratuits.

**LES MISSIONS PRINCIPALES DU****116 000**

### **Accompagner et orienter les familles lors et après une disparition**

**Le** rôle du « 116 000 enfants disparus – enfants en détresse » est avant tout de conseiller les familles dans leurs démarches. Grâce à un important réseau d'interlocuteurs (police, magistrats, ministères, les services 116 000 des autres pays européens, services sociaux...), le 116 000 peut informer régulièrement la famille de l'avancée des recherches, sous couvert de l'intérêt de l'enquête, et proposer du soutien moral et psychologique tout au long de la disparition.

Dès le retour de l'enfant ou du jeune dans la famille, le service 116 000 peut proposer des aides pour que l'enfant ou l'adolescent et la famille puissent renouer des liens et ainsi éviter une éventuelle prochaine disparition ou fugue.

### **Conseiller et informer les familles et les jeunes en détresse psycho-sociale**

**La** mission du 116 000 est également de prévenir des disparitions en donnant des conseils aux parents, en proposant des services de médiation entre parents et enfants, en étant à l'écoute des enfants et jeunes en détresse psycho-sociale pour trouver des solutions à leurs problèmes et éviter ainsi p.ex. une fugue de l'enfant.

